



**unesco**

Diversité  
des expressions culturelles

**15 IGC**

DCE/22/15.IGC/1  
Paris, le 11 janvier 2022  
Original : français

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL  
POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION  
DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES**

**Quinzième session  
En ligne  
8 – 11 février 2022**

**Point 1 de l'ordre du jour provisoire** : Adoption de l'ordre du jour

**Décision requise** : paragraphe 2

1. Ordre du jour provisoire de la quinzième session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (ci-après dénommé « le Comité ») :

Séance d'ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation de la liste des observateurs
3. Adoption du compte-rendu détaillé de la quatorzième session du Comité
4. Rapport du Secrétariat sur ses activités et la mise en œuvre des décisions du Comité (2021)
5. Transmission des nouveaux rapports périodiques quadriennaux
6. Rapport sur la mise en œuvre du Fonds international pour la diversité culturelle (2021) et les projets recommandés du douzième appel à demandes de financement
7. Avant-projet révisé des Orientations sur l'utilisation des ressources du Fonds international pour la diversité culturelle
8. Budget prévisionnel du Fonds international pour la diversité culturelle (2022-2023)
9. Rapport sur l'étude de faisabilité pour la création d'un mécanisme consultatif régulier du Comité auprès des micros, petites et moyennes entreprises culturelles et créatives
10. Réflexions préliminaires en vue de reconnaître et d'encourager les efforts particuliers engagés par les institutions et organisations culturelles pour fournir un accès à une diversité d'expressions culturelles
11. Collaboration avec la société civile dans la mise en œuvre de la Convention et conclusions du troisième Forum des organisations de la société civile
12. Futures activités du Comité : plan de travail et calendrier (2022-2023)
13. Date de la seizième session du Comité
14. Élection des membres du Bureau de la seizième session du Comité

Séance de clôture

2. Le Comité souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

**PROJET DE DÉCISION 15.IGC 1**

*Le Comité,*

1. Ayant examiné le document DCE/22/15.IGC/1,
2. Adopte l'ordre du jour de la session figurant dans le document susmentionné.